

ATTESTATION N° 2 DE DEBUT DE STAGE/SEJOUR CERTIFICATE OF ARRIVAL

La date de signature du document ne doit pas être antérieure à la date de début de séjour indiquée sur l'attestation.

This document has to be signed between the 1st and the 30th day after the training/study's start day

Document à joindre sous format électronique à votre dossier de demande de bourse régionale après le début de votre mobilité et **au plus tard dans les 30 jours suivant le 1er jour** de la période à l'étranger. Au-delà de ce délai, la demande sera rejetée.

Nom/Prénom de l'étudiant(e) :	
Effectue une période d'études ou de stage Training/study du / 20 au / 20 / 20 from	
dans l'organisme d'accueil : Name of the host institution	
Nom et qualité de la personne autorisée à signer :	
Date// 20	Signature
(entre le 1 ^{er} et le 30 ^{ème} jour de mobilité)	
	Tampon de l'organisme d'accueil (*) Stamp of the host institution
(*) Si l'organisme d'accueil n'a pas de tampon, ces données doivent être renseignées sur le papier à en-tête de l'organisme	